

# DESCRIPTION GÉNÉRALE DU CATARRHE;

MALADIES QUI EN SONT LA SUITE;  
MOYEN D'Y REMÉDIER.



## SIROP ANTI-CATARRHAL

DU

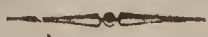
PROFESSEUR CHAUSSIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DE  
MÉDECINE, ETC., ETC., ETC.

~~~~~  
DEUXIÈME ÉDITION.  
~~~~~

A PARIS,

CHEZ M. DUVIGNAU, PHARMACIEN,  
RUE DE RICHELIEU, N<sup>o</sup>. 66.



1827.

UNIVERSITY OF CHICAGO

BY THE PRESIDENT

OF THE BOARD OF TRUSTEES

OF THE UNIVERSITY

OF THE CITY OF CHICAGO

---

IMPRIMERIE ANTHELME BOUCHER,  
RUE DES BONS-ENFANS, n<sup>o</sup>. 34.

---



# DESCRIPTION GÉNÉRALE

## DU CATARRHE;

MALADIES QUI EN SONT LA SUITE;

MOYENS D'Y REMÉDIER.

---

ON appelle catarrhe l'irritation inflammatoire des membranes muqueuses; le coriza, les différens rhumes, la blénorrhagie, les fleurs blanches, sont des catarrhes. Cette affection est de tout sexe, de tout âge, de toute saison; cependant elle attaque plus particulièrement les femmes, les enfans, les vieillards, et elle sévit surtout en automne et en hiver.

Pour concevoir toute l'importance de cette maladie, et des soins qu'elle réclame, il suffit de se représenter l'étendue des parties qui peuvent en être le siège, la variété et le nombre très considérable des causes qui la produisent, les principaux symptômes dont elle s'accompagne, et la gravité des affections qui trop souvent en sont la suite.

Le siège du catarrhe n'a d'autres limites que celles des membranes muqueuses, et ces dernières sont fort étendues. Toutefois, quelque multipliées qu'elles pa-

raissent , elles ne forment réellement que deux grandes divisions : la première , sous le nom de *gastro-pulmonaire* , comprend celles qui partent des orifices du nez , de la surface de l'œil , des cavités profondes de l'oreille et de l'intérieur de la bouche , se réfléchissent sur le larynx , la trachée-artère , et vont tapisser la surface interne des poumons , les diverses ramifications des bronches ; et , d'une autre part , se déploient sur le pharynx , l'œsophage , pour suivre leur trajet sur l'estomac et les intestins.

A la seconde division se rapportent les membranes muqueuses , qui , chez l'un et l'autre sexe , recouvrent les organes de la génération et la vessie urinaire ; elle porte le nom de *génito-urinaire* , de même que la peau avec laquelle ces membranes se continuent ; elles offrent deux surfaces , l'une adhérente aux organes , l'autre libre , qui se trouve habituellement en contact avec des corps hétérogènes , soit qu'ils viennent du dehors comme l'air et les alimens , soit qu'ils viennent du dedans , comme le produit de la sécrétion ; de même que la peau encore , les membranes muqueuses semblent principalement destinées à défendre nos organes de l'action des corps extérieurs.

Mais fréquemment elles ne remplissent le but de la nature qu'à leur propre détriment ; les altérations qu'elles subissent reconnaissent des causes variées , dont le plus souvent les précautions hygiéniques les mieux entendues ne sauraient les garantir.

Parmi ces causes , les unes sont extérieures ; la plus commune de toutes est sans contredit l'impression du froid , soit qu'il frappe directement les tu-

niques muqueuses, ou qu'il agisse sur des organes plus ou moins éloignés et par voie de sympathie. Les variations de température, le passage subit d'un air chaud à un air froid, suppriment la transpiration, et donnent naissance aux catarrhes *pituitaire, pulmonaire* et même *intestinal*.

Une trop grande quantité d'alimens, ou des alimens malsains, occasionnent les catarrhes gastriques; la présence de corps étrangers introduits dans les cavités internes donnent lieu à un grand nombre de catarrhes, et notamment à celui du larynx. Le calcul dans la vessie amène le catarrhe vésical; les différens virus, dartreux, vénérien, etc., etc., produisent, suivant les organes où ils sont portés, les catarrhes *oculaire, buccal, auriculaire, guttural, urétral, vaginal* et *utérin*.

Aux catarrhes par causes extérieures, on doit encore rapporter celui qu'on appelle *croup*, véritable catarrhe *pelliculaire* ou *membraneux*, qui paraît dû à l'influence de certaines constitutions atmosphériques, jusqu'à présent indéterminées: il porte un caractère particulier, dès le premier temps de son apparition; l'épiderme, ou *epitelium*, qui recouvre le larynx et la trachée-artère, se détache; la membrane dénudée et excoriée secrète une matière albimineuse qui, en se concrétant, forme les fausses membranes propres au croup. Il est si vrai que les choses se passent de cette manière, que, si par une circonstance quelconque les muqueuses pharyngiennes ou buccales sont mises à nu, on les voit bientôt se recouvrir d'une production couenneuse. C'est le même phénomène qui souvent a lieu sur les plaies à la suite des applications de vésicatoires; enfin, dans des cas analogues, le vagin a

quelquefois offert l'exemple d'une affection semblable.

Les causes intérieures de l'affection catarrhale sont toutes celles qui dépendent de l'action irrégulière de nos organes , et des rapports sympathiques qui les unissent.

Telle est la suppression d'un flux habituel , des hémorrhoides, d'un vieux ulcère, la rétrocession d'un exanthème , d'une dartre , d'un rhumatisme , de la goutte , etc. , etc. L'angine , l'ophtalmie , qui précèdent la scarlatine , la rougeole , sont de la même espèce. Quelques médecins rangent encore dans la même classe le catarrhe qui survient à l'œil par métastase , lors de la suppression d'un écoulement blénorrhagique.

Les symptômes et les signes des catharres varient suivant les organes qui en sont le siège ; des éternuemens fréquens , l'engorgement et la tuméfaction de la membrane qui revêt l'intérieur des fosses nasales , l'écoulement d'humeurs âcres et abondantes par les narines , avec chaleur et sentiment de pesanteur à la tête , principalement au front et aux tempes , annoncent le catarrhe *nasal* ou rhume de cerveau. On reconnaît l'*esquinancie* ou catarrhe guttural , au gonflement et à la rougeur des glandes amygdales , de la luette et du voile palatin ; la déglutition est difficile , parfois même impossible et toujours douloureuse ; il s'écoule de la bouche un mucus visqueux ; la maladie se propage quelquefois jusqu'à l'oreille , et souvent y produit des douleurs très vives. Dans le catarrhe laryngien il y a gonflement des parois du larynx , l'entrée des voies aériennes est rétrécie ; de-là résulte l'altération de la voix , qui ne rend que des sons aigus et rauques , une

toux sèche, la dyspnée; il y a imminence de suffocation, et la fièvre ne tarde pas à paraître.

Le catarrhe pulmonaire (rhume de poitrine, fièvre catarrhale), attaquant des organes plus importants, les poumons, s'accompagne de symptômes plus graves encore. Dès le début, lassitude générale, pesanteur de tête, agitation, éternuemens réitérés et mouvemens fébriles qui paraissent surtout le soir. Bientôt à ces phénomènes viennent se joindre une douleur plus ou moins vive au milieu ou sur les côtés de la poitrine, l'altération de la voix qui s'enroue, une toux petite et fatigante, et un état de gêne dans la région du cœur; la langue est rouge, la chaleur et la fièvre augmentent, enfin l'irritation de la poitrine, d'abord sèche, produit une excrétion abondante de mucosités visqueuses, quelquefois sanguinolentes, et que remplacent bientôt des crachats plus épais, et de couleurs variées.

Les catarrhes gastriques et intestinaux ne sont autre chose que ce qu'on appelle *gastrite*, et *gastro-entérite*; on reconnaît leur présence à la rougeur de la langue, à la chaleur de la peau, à quelques mouvemens de fièvre irréguliers, à la perte de l'appétit et à l'apparition de douleurs dans tel ou tel point de l'abdomen, et particulièrement à l'évacuation des matières qui, à leur sortie, provoquent sur le dernier intestin un vif sentiment de cuisson. Les autres signes donnés par les auteurs sont illusoire ou insuffisans.

On saura que le catarrhe vésical existe, quand à la difficulté de rendre les urines se joindront à leur passage dans le canal de l'urètre de vives douleurs; lorsque ce fluide contiendra des mucosités visqueuses ou des filamens glaireux, qui déposent au fond du

vase, sous la forme d'une matière collante, grisâtre ou blanchâtre, et lorsqu'en même temps le malade sera tourmenté par des ardeurs continuelles dans la région de la vessie.

Quant aux catarrhes urétral et vaginal ou blénorrhagies ils se distinguent facilement à l'écoulement muqueux ou purulent avec picotement et douleur lors de l'émission des urines. Enfin, prononcez qu'il y a catarrhe utérin ou fleurs blanches, s'il se fait par la matrice et le vagin une évacuation plus ou moins abondante de fluide tantôt blanc, tantôt jaune ou verdâtre, si la sortie de l'urine s'accompagne d'une sensation douloureuse, et si le bas-ventre est le siège de tiraillemens qui s'étendent à la partie supérieure des cuisses, à la région des aines et à celles des lombes.

C'est à tort que le catarrhe passe pour une maladie bénigne; il en est peu au contraire qui soient suivies d'aussi fâcheux résultats. Ses victimes, chaque année, sont innombrables, et il est facile d'en concevoir la raison : qu'une inflammation s'empare d'une portion quelconque de la peau, de celle qui, par exemple, recouvre la jambe, non seulement cette inflammation attaque la peau, mais encore les tissus plus profondément situés; le gonflement général qui survient et la distention désorganisatrice de tout le membre le prouvent assez : bientôt, si le mal persiste, un abcès va se former, puis une plaie, puis un ulcère souvent incurable; enfin, l'usage de la jambe devient impossible. C'est absolument de la même manière que les choses se passent à l'intérieur sur les viscères affectés de catarrhes; les membranes muqueuses sont les tégumens qui les enveloppent; elles font corps



avec eux. Mais ici le danger est centuplé; il s'agit d'organes d'une tout autre importance, d'organes dont le bon état est continuellement indispensable à la santé, et qui exercent sur nos fonctions une influence puissante et de tous les momens!

C'est ainsi qu'à la suite du catarrhe pulmonaire, *ou rhume négligé*, se développe l'inflammation du poumon, les abcès de cet organe, les plaies et les ulcères si souvent mortelles. C'est ainsi qu'après le catarrhe laryngien paraît la phthisie du larynx, maladie non moins grave que la précédente; c'est ainsi encore qu'à l'existence prolongée de fleurs blanches par le vagin et d'écoulemens purulens succèdent les ulcères et les cancers si fréquens de la matrice; à quoi il faut ajouter que les affections cancéreuses de l'estomac, de la prostate et du rectum, ne reconnaissent souvent pas d'autres causes. Que de maladies graves ne sont pas la suite de la blénnorrhagie, surtout lorsqu'elle a été réitérée un certain nombre de fois ou qu'elle a trop long-temps persisté! C'est à elle qu'il faut rapporter les rétrécissemens si opiniâtres de l'urètre, les difficultés si douloureuses de rendre les urines, et dans un grand nombre de cas l'inflammation de la vessie. Que d'enfans et même d'adultes enlevés par le croup! quel est l'homme dont la vie n'a pas été menacée par quelques esquinancies ou catarrhes pharyngiens! Nous ne finirions pas si nous voulions énumérer tous les maux que traîne après elle l'inflammation des membranes muqueuses. On voit chaque jour le catarrhe pituitaire amener la désorganisation de la tunique des fosses nasales, la carie des os voisins, et particulièrement celle du sinus maxillaire; chaque jour, au catarrhe des membranes de l'œil, on voit

succéder le cancer de cet organe, la tumeur et la fistule lacrymale. Le catarrhe de l'oreille cause la dureté ou la perte de l'ouïe; enfin, l'on peut dire que la majorité des vieillards périssent au milieu des douleurs que produit l'irritation inflammatoire de la vessie.

Si donc telle est l'importance des affections catarrhales ou des rhumes en général, si toutes, bien que légères dans le principe, sont susceptibles d'acquérir, avec le temps, un si haut degré de gravité, on ne saurait trop se hâter d'en prévenir les dangereuses conséquences. Aussi, dans tous les temps, les médecins du premier ordre en ont-ils fait l'objet spécial de leur étude, de leurs recherches et de leurs méditations; et certes le *professeur Chaussier* doit occuper le premier rang parmi ceux qui s'en sont le plus occupés. Toutefois, pour assigner d'une manière rationnelle le mode de traitement qui convient au catarrhe, il fallait en marquer le véritable caractère. Ce n'est que récemment, et dans un ouvrage riche de vérités nouvelles, qu'il a été indiqué avec toute la précision désirable. L'auteur de la *Doctrine pathologique*, M. le docteur *Prus*, qui a répandu de si vives lumières sur les questions les plus ardues de la médecine, et notamment sur le caractère et les divers modes de l'irritation, s'exprime ainsi :

« Le catarrhe est une affection du même genre que  
 » les irritations séreuses et hémorrhagiques, mais plus  
 » composée. Une membrane muqueuse comprend d'a-  
 » bord des vaisseaux exhalans, et pour cela est passible,  
 » dans l'irritation, d'un flux séreux ou sanguin; mais,  
 » de plus, elle a des cryptes ou follicules qui secrètent  
 » une matière muqueuse. On peut trouver dans cette  
 » organisation la raison d'un phénomène particulier

» aux catarrhes, et qui consiste en ce que, dès le  
 » principe, la sécrétion muqueuse est supprimée,  
 » tandis que l'écoulement séreux continue, ou même  
 » est augmenté.

» Quand une membrane muqueuse est irritée, et  
 » qu'un catarrhe commence, la matière séreuse, four-  
 » nie par les vaisseaux exhalans dilatés, et peut-être  
 » par les absorbans, coule aussi promptement ici et  
 » avec autant de facilité que sur les surfaces séreuses;  
 » mais les cryptes muqueuses ont une structure plus  
 » compliquée que les vaisseaux capillaires, ce sont des  
 » organes; et comme dans tous les organes, l'irrita-  
 » tion produit d'abord une suspension d'action par  
 » inertie de la contractilité, ces cryptes deviennent  
 » le centre d'un engorgement actif dont la résolution  
 » ne s'opère qu'après plusieurs jours : c'est alors seu-  
 » lement que l'excrétion commence et se mélange avec  
 » la sérosité, c'est alors seulement que le catarrhe est  
 » complet. »

Il résulte de-là qu'un catarrhe se compose de deux élémens : l'un est l'irritation, l'autre l'écoulement des matières muqueuses. La médication doit donc avoir pour but de diminuer l'irritation et de favoriser l'écoulement des produits muqueux, puisque le séjour de ces produits perpétue l'engorgement des vaisseaux et de la membrane affectée. Par-là s'expliquent les vertus en quelque sorte merveilleuses du *Sirop anti-catarthal*, dont l'illustre professeur *Chaussier* m'a donné en toute propriété la recette, alors que, m'honorant de parcourir ma carrière sous les auspices d'un aussi grand praticien, je remplissais auprès de lui, à l'hospice de la Maternité de Paris, les fonctions de pharmacien en chef.

L'immense supériorité de ce Sirop, sur tous ceux qui ont été proposés dans le même but, tient à ce que seul il possède les deux propriétés capables de combattre les deux élémens constitutifs du catarrhe. A l'aide de son action sédative, il calme, neutralise, et finit par dissiper l'irritation qui en forme le point principal; et, ce qui le rend plus précieux encore, il donne aux parties affectées un surcroît de force qui leur permet de se débarrasser des mucosités qui engorgent leur tissu, empêchent leur mouvement, leurs fonctions, et s'opposent à la guérison.

Ici le raisonnement est heureusement d'accord avec l'expérience, la théorie avec la pratique:

Ainsi, par son usage, les matières visqueuses produites par le catarrhe, et qui tendent à en perpétuer l'existence, se détachent sans peine, l'expectoration devient plus facile, les plaies, les ulcères, soit du poumon, du larynx, des intestins ou de la matrice, se nettoient, se détergent et cicatrisent. L'écoulement des fleurs blanches et du catarrhe utérin, d'abord augmenté, diminue ensuite graduellement, et cesse tout-à-fait. C'est à cet ensemble de propriétés qu'on a long-temps cherché en vain, et qui ne pouvait être apprécié que par une connaissance plus approfondie de la maladie, que sont dus les succès presque inouis obtenus, en province et à Paris, par une foule de médecins distingués, au nombre desquels on doit surtout remarquer le célèbre professeur que nous avons eu occasion de citer plus haut.

Ce n'est point tout : ce Sirop, qui peut être regardé comme un véritable spécifique du catarrhe, des toux nerveuses, des rhumes, etc., ne jouit pas d'une moins grande efficacité contre les irritations séreuses et hé-

morrhagiques, contre les affections nerveuses et spasmodiques; pris au début du mal, il fait avorter les hydropisies commençantes, suspend les crachemens de sang, les ardeurs vagues de poitrine. Il a produit les plus heureux effets dans l'asthme, l'hystérie, les spasmes du cœur, les vapeurs, la coqueluche, etc. Ce remède n'a besoin que d'être secondé par un régime conforme aux lois de l'hygiène.

---

## MANIÈRE D'EMPLOYER

LE

### SIROP ANTI-CATARRHAL.

---

On le prend par cuillerées à bouche, pur ou dans une tasse d'eau gommée. On peut le boire également dans une tisane de fleurs de mauve et de violettes. Cependant il agit plus efficacement lorsqu'il n'est point étendu. On en fait usage le matin et le soir, et au besoin dans la journée, environ trois heures après les repas, sauf à rester aussi quelque temps sans prendre de nourriture. Quatre ou cinq cuillerées par jour sont généralement suffisantes; mais si le médecin jugeait convenable d'en augmenter la dose, il pourrait sans inconvénient la porter jusqu'à huit. Jamais il ne devient nuisible, et il devrait être d'un

usage presque universel , même dans l'état de santé , puisqu'il contribue à l'entretenir , à fortifier les organes délicats , ceux de la poitrine par exemple , et qu'il est d'un goût fort agréable. Pour mettre messieurs les médecins plus à leur aise dans l'emploi qu'ils voudraient faire du *Sirop anti-catarrhal* , je les assure que la propriété calmante ne réside point dans une préparation opiacée , car il n'en contient point ; mais bien des composés nouveaux que la chimie moderne a découverts , analogues à la *thridace* et aux principes calmans qui sont contenus dans les plantes de ce genre.

*Omne tulit punctum , qui miscuit utile dulci.*

---

Le *Sirop anti-catarrhal* se trouve à Paris , chez M. DUVI-GNAU , pharmacien , rue de Richelieu , n<sup>o</sup>. 66 , au coin de celle des Filles-St.-Thomas ;

Et à \_\_\_\_\_ , chez M. \_\_\_\_\_ , rue  
à \_\_\_\_\_ département d \_\_\_\_\_

---

Je joins ici quelques observations des médecins qui ont employé le *Sirop anti-catarrhal*, constatant l'effet qu'ils en ont obtenu.

MEULAN, le 23 octobre 1827

M. DUVIGNAU, PHARMACIEN, *rue Richelieu, n<sup>o</sup>. 66.*

MONSIEUR,

Je dois à l'efficacité de votre Sirop anti-catarrhal la justice de déclarer que, d'après ma propre expérience de ses bons effets, j'en ai conseillé l'usage à une jeune personne menacée d'une affection pulmonique par une toux opiniâtre, au dire des médecins, et que cette personne, promptement soulagée, jouit maintenant d'une santé parfaite. La publicité de votre Sirop serait, selon moi, d'une grande utilité.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LAMANOIS, ANCIEN AVOCAT.

---

Je soussigné, docteur en médecine de la faculté de Paris, chirurgien par quartier du Roi, déclare avoir conseillé le Sirop anti-catarrhal du professeur Chaussier, par cela seul que le nom du savant maître se trouvait en tête de cette préparation, dans une infinité de cas, particulièrement dans les toux nerveuses, suivies de quintes horribles, qui faisaient cracher le sang aux malades, et dans quelques cas de commencement de gastrite. J'en ai obtenu des effets surprenans; je crois que, comme calmant, on ne peut prescrire rien de meilleur.

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat.

PARIS, ce 15 Septembre 1827.

NOLIN, D. M. P.

---

MARINES, le 1<sup>er</sup>. octobre 1827.

M. DUVIGNAU, PHARMACIEN, *à Paris.*

MONSIEUR,

Sur la demande que vous m'en avez faite, je m'empresse de vous répondre, pour vous dire que je dois à la justice de dé-

clarer que depuis deux ans que j'emploie le Sirop anti-catarrhal du professeur Chaussier, dans les diverses affections de la poitrine, telles que rhumes, toux nerveuses, asthmes, catarrhes et autres décrites dans la brochure, je lui dois des succès auxquels j'étais loin de m'attendre, mais je parlerai plus particulièrement de l'observation de deux malades, qui me paraissent mériter quelque attention.

Depuis deux ans, le nommé Germa, de notre ville, se trouvait atteint d'une toux suivie de crachats dont la nature annonçait un commencement de phthisie. J'avais employé tous les moyens connus, pectoraux, béchiques, régime anti-phlogistique, calmans, etc.; tout avait été infructueux, lorsqu'il me tomba entre les mains un prospectus annonçant le sirop dont notre savant maître vous a donné la recette; j'en conseillai l'usage au malade, qui l'a continué avec d'autres moyens, pendant l'espace de trois mois, et il se trouve très bien depuis lors.

La seconde observation est celle d'une jeune personne qui avait été condamnée, et à laquelle plusieurs de mes confrères et moi ne savions plus que faire; je lui ai également fait faire usage de votre sirop, et je déclare hardiment que c'est lui seul qui l'a guérie. Comme calmant, sans avoir l'inconvénient de l'opium, je pense qu'on ne peut administrer rien de meilleur.

DONNEZAN, D. M. P.

Je déclare avoir employé dans plusieurs circonstances le Sirop anti-catarrhal du professeur Chaussier, et notamment dans une toux nerveuse dont mon épouse était atteinte depuis plus de trois mois. J'avais employé tous les béchiques connus sans succès; lorsque j'eus connaissance que M. Duvignau préparait un Sirop dont notre célèbre Chaussier lui avait donné la recette. J'en fis prendre à madame Moncourrier, et dès la première nuit elle eut quatre heures d'un calme parfait, douceur qu'elle n'avait pu goûter depuis plus de deux mois; j'ai continué à en prescrire l'usage, et mon épouse s'est parfaitement guérie avec ce calmant. J'engage tous les confrères qui en auraient connaissance, de le prescrire; je les assure que dans l'état chronique des affections clairement décrites dans la brochure intitulée: *Description générale du Catarrhe*, ils ne peuvent employer un calmant plus efficace, et dont les effets se ressentent aussi promptement et d'une manière plus agréable.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente déclaration qui m'a été demandée par M. Duvignau.

MONCOURRIER, D. M. P.,  
*Ancien Médecin des Armées.*

Paris, ce 1<sup>er</sup>. Octobre 1827.